

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE AUPRÈS DE DIVERS ASSOCIATIONS ET ORGANISMES A CARACTÈRE ÉCONOMIQUE. MODIFICATION. ADOPTION

Séance du 20 novembre 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt novembre à dix-neuf heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Jacques Mangon, maire.**

Présents :

M Mangon, M Augé, Mme Layrisse, Mme Dumas, M Acquaviva, Mme Le Moller, M Dubos, Mme Thibaudeau, Mme Hanusse, Mme Picard, Mme Alhaitz, Mme Nardini, M Alban, M Pages, M Bouteyre, Mme Barrière, M Auffret, Mme Demare, M Delpech, Mme Rivière, Mme Durand, M Guichoux, M Cases, M Morisset, M Cristofoli, M Ouillade, Mme Rigaud

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Braun à Mme Alhaitz
M Claudin à Mme Layrisse
M Roucher à M Augé
M Garnier à Mme Le Moller

Absent(s) :

M Demanes, M Barat, Mme Baron, M Camacho

Secrétaire de séance : M Jacques Bouteyre.

La séance est ouverte,

Délibération du : 20 novembre 2019
Rendue exécutoire le : 25 novembre 2019
Publiée le : 25 novembre 2019

Signé : Le maire Jacques Mangon

Délibération du conseil municipal

Séance du 20 novembre 2019

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE AUPRÈS DE DIVERS
ASSOCIATIONS ET ORGANISMES A CARACTÈRE ÉCONOMIQUE.
MODIFICATION. ADOPTION**

M Jacques Mangon, Maire présente le rapport suivant.

Vu la délibération DG14_053 en date du 10 avril 2014 portant désignation des représentants aux organismes à caractère économique agissant sur le territoire communal, des conseillers municipaux chargés de représenter la commune, dans les conditions fixées par les statuts particuliers de chacun de ces organismes.

Vu la délibération DG18_115 en date du 26 septembre 2018 portant modification de la désignation des représentants aux organismes à caractère économique.

Considérant la démission de Monsieur Thierry Leblond Adjoint au Maire et Conseiller Municipal, il convient de procéder à son remplacement auprès de la Commission de Suivi des Sites (CSS) – SEVESO, en qualité de représentant.

Dans ces conditions, et sur proposition de Monsieur le Maire.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Désigne pour le représenter auprès Commission de Suivi des Sites (CSS) – SEVESO : Madame Marie-Odile Picard.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **24 POUR, 0 CONTRE et 7 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 20 novembre 2019
pour expédition conforme
Le maire,

Jacques Mangon



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DG19_116
Date de la décision:	2019-11-20 00:00:00+01
Objet:	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE AUPRÈS DE DIVERS ASSOCIATIONS ET ORGANISMES A CARACTÈRE ÉCONOMIQUE. MODIFICATION. ADOPTION
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	5.3.4 - autres
Identifiant unique:	033-213304496-20191120-DG19_116-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 033-213304496-20191120-DG19_116-DE-1-1_0.xml	text/xml	995
nom de original: DG19_116.pdf	application/pdf	471574
nom de métier: 99_DE-033-213304496-20191120-DG19_116-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	471574

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 novembre 2019 à 08h56min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 novembre 2019 à 08h56min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 novembre 2019 à 08h56min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 novembre 2019 à 08h56min16s	Reçu par le MI le 2019-11-25